

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Site web / blog :

N° indetification Maison des Artistes :

.....

Vous êtes

☐ un artiste professionnel :

N° Maison des artistes :

☐ un artiste amateur

☐ une association / un collectif

.....

☐ une galerie d'art

N° Siren Siret :

☐ un artisan d'art

N° Siren Siret :

☐ un éditeur de livres d'art

N° Siren Siret :

Activité Artistique

☐ peinture ☐ sculpture ☐ photo ☐ dessin

☐ artisanat d'art (précisez) :

.....

Merci de nous donner quelques informations sur votre travail (techniques utilisées, thématiques, types d'oeuvres exposées, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Animations

Envisagez-vous une animation sur le stand ?

☐ OUI ☐ NON

Laquelle :

☐ peinture d'une toile sur place ☐ caricaturiste

☐ portraitiste ☐ performance

☐ atelier pour enfants ☐ autres :

.....

.....

Merci de nous contacter par mail pour nous présenter votre animation en détail.

Tarif de location de l'emplacement

En tant qu'artiste professionnel, vous proposez une animation, l'emplacement est gratuit.

EMPLACEMENT TARIF UNIQUE

pour tous les exposants

12€

L'encaissement du règlement de l'emplacement valide l'inscription.

Attention : nous ne proposons pas de stand aménagé. Vous devez apporter votre matériel d'exposition.

Je déclare avoir pris connaissance de la charte des exposants.

J'autorise la Mairie de Saint-Robert à utiliser dans ses supports de communication toutes photos ou reproductions partielles ou non de mes oeuvres avec indication de mon nom.

Je déclare avoir souscrit un assurance responsabilité civile.

Date et signature :

Objet : Saint-Robert en ART a lieu le **dimanche 31 juillet 2016 de 10h00 à 19h30**. Les exposants artisans d'art, les artistes et galeries seront installés dans le bourg médiéval du village (rues, ruelles, place et placettes). L'accès sera libre et gratuit pour les visiteurs. Il est organisé par la Mairie.

Exposants : Le festival de Saint-Robert en ART est ouvert :

- à tous les artisans d'art de France
- aux artistes amateurs et professionnels plasticiens (peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes, performers, potiers, ...) pour leur permettre d'exposer et de vendre leurs oeuvres.
- à toute association et collectif désireux d'y participer pour présenter les oeuvres de ses adhérents artistes
- aux galeries d'art et éditeurs de livres d'art et d'artiste
- ainsi qu'aux créateurs et artisans d'art

Horaires : chaque participants doit se présenter le dimanche entre 8h00 et 9h30. L'accueil du public se fera à partir de 10h00.

Inscription : Les inscriptions seront validée après encaissement du chèque d'inscription donnant accès à l'emplacement.

Emplacement : Saint-Robert en ART propose des emplacements et non des stands. Le tarif de location d'un emplacement est gratuit pour ceux proposant une animation. Le tarif de location est unique pour tous les exposants : 12 euros. Chaque participant doit amener le matériel de son stand, tables, chaises, parasol ou barnum.

Responsabilité : chaque participant doit avoir souscrit une assurance "responsabilité civile". L'exposant est responsable de son matériel et de ses oeuvres. La Mairie de Saint-Robert ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour tout sinistre occasionné sur le lieu de l'exposition et pour toute perte, vol ou dégradation des oeuvres exposées et du matériel.

Chaque participant prendra toutes dispositions afin que son matériel et son installation n'apportent aucune détérioration au domaine public. Il doit à son départ laisser l'emplacement en parfait état de propreté. Toute dégration commise sera réparée à ses frais. Par sécurité, prévoir des bâches afin de protéger vos oeuvres en cas d'averses.

Oeuvres : Les oeuvres vendues ne doivent être que des créations originales. Le prix de celles-ci ainsi que le nom de l'artiste doivent être affichés de façon lisible pour la clientèle. Chaque professionnels doit être en règle avec l'administration concernant les obligations fiscales et sociales issues de l'activité artistique.

Animation : Chaque participant peut peindre sur son emplacement ou proposer une animation. Les artistes qui souhaitent animer un atelier pour petits ou grands, disposeront d'un espace privilégié. Ceux qui souhaitent effectuer une performance artistique pendant la journée peuvent nous contacter afin d'en étudier ensemble les modalités.

Communication : chaque exposant autorise la mairie à publier tous documents relatifs aux oeuvres exposées et à la vente, dans le cadre de la promotion et de la communication de ses événements.

En application de :

Code de commerce (art. L310-2, L310-5, R310-8, R310-9, R310-19)

Code pénal (art. 321-7, 321-8, R321-9 à R321-12)
Loi n°2008-776 du 4/08/2008 de modernisation de l'économie (art. 54)

Décret n°2009-16 du 7/01/2009 relatif aux ventes au déballage

Arrêté du 9/01/2009 relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage

Documents à fournir, indispensables pour l'inscription à "Saint-Robert en ART" et à la tenue obligatoire du registre par l'organisateur :

1. Photocopie d'une pièce d'identité officielle
2. Règlement du droit de l'emplacement par chèque de 12€ à l'ordre du "Trésor Public"
3. Uniquement pour les participants professionnels : n° d'immatriculation au Registre du Commerce ou Registre des métiers, Inscription à la Maison des Artistes
4. Charte des exposants datée et signée
5. Fiche d'inscription datée et signée

A retourner à : Mairie de Saint-Robert, Place de la Prévôté, 19310 SAINT ROBERT
laetmauri@yahoo.fr - Laetitia : 06 14 90 34 64
www.saintrobert.fr

Date et signature :